

Labels club école de la FFB à deux niveaux

Dispositions pour la saison 2023-2024

Les nouvelles dispositions s'appliquent pour les deux niveaux de label (niveau 1 « Découverte Initiation » et niveau 2 « Perfectionnement »).

Organisation

Le club doit identifier un coordonnateur de l'école de billard (de préférence différent du président du club, voir plus loin « le rôle du coordonnateur de l'école de billard »)

Encadrement

Le nombre d'animateurs titulaires d'une qualification fédérale est maintenu à 3 pour motiver les structures de faibles effectifs à déposer une première demande. Devant les effets de la pandémie et notamment le report des dernières formations CFA, une certaine souplesse à l'égard des nouvelles demandes (intervenants non titulaires inscrits à une prochaine formation). S'agissant du niveau 2, l'identification d'un animateur titulaire d'un Diplôme fédéral d'Initiateur (DFI) en charge du créneau "perfectionnement" se rajoutera aux 3 animateurs CFA.

Animation

Afin de renforcer les actions de recrutement et de promotion, le club doit proposer soit une séance « découverte » mensuelle, soit des journées à thème proposées par la FFB. Ces séances sont destinées à accueillir les nouveaux publics désireux de découvrir l'activité.

Recrutement

Dates et type d'actions organisées au cours de la saison
Compte rendu succinct des actions de promotion et de recrutement

Communication

Site Internet et/ou Page Facebook du club régulièrement mis à jour avec :

- renseignements sur l'école (label, jours et horaires des séances régulières pour les débutants, tarification)
- Affiche des séances régulières ou annonce des événements
- Résultats sportifs (DFA)
- Affiche d'annonce d'événement (Séances à thèmes, séances découvertes mensuelles, portes ouvertes)
- contact mail
- Indication d'un créneau de permanence d'accueil

DFA

Organisation des DFA dans les disciplines encadrées, en fonction des licences Avenir et Découverte
Nombre d'épinglettes commandées au secrétariat fédéral

Procédure de délivrance pour 2023-2024

Un seul formulaire réunissant les informations générales et relatives à l'école de billard est mis en ligne pour chaque niveau (Niveau 1 « Découverte Initiation » ou Niveau 2 « Perfectionnement » et en fonction du nombre de discipline(s) encadrée(s). Il y a donc pour chaque niveau 4 formulaires (1, 2, 3, ou 4 disciplines encadrées).

Les dossiers labels sont à renseigner par les clubs directement en ligne pour le **31 octobre 2023** (dossiers de renouvellements) **et 30 novembre 2023** (premières demandes). En concertation avec les ligues, la DTN instruit les dossiers et procède à l'envoi des diplômes et courriers d'accompagnement au fil des demandes reçues.

Le rôle du coordinateur de l'école de billard

Le coordinateur de l'école de billard est nommé par le CD du club et contribue à la mise en œuvre du projet sportif du club au travers de l'école de billard du club. Il est de préférence différent du Président du club.

Il définit les créneaux d'animation en fonction des disponibilités des animateurs et des nouveaux publics.

Il planifie en collaboration avec la direction du club les actions de promotion et de recrutement (portes ouvertes, séances mensuelles de découvertes, accueil de groupes scolaires, accueil des jeunes pendant les vacances scolaires, autres...).

Il participe à la mise à jour des moyens de communication du club pour l'école de billard (site Internet du club, page Facebook, autres réseaux sociaux).

Il renseigne les formulaires de demande de label club école.

Il planifie en collaboration avec l'encadrement les évaluations DFA (principalement Bronze pour les débutants).

Il inscrit le cas échéant les pratiquants à l'organisation départementale ou régionales des DFA.

Il prévoit la commande des épinglettes à la FFB (en amont de l'organisation des évaluations).

Il renseigne et prépare les diplômes DFA pour la remise des récompenses (disponibles sur le [site de la FFB](#)).

Il enregistre et transmet les résultats DFA à la CFJ/ETR de la Ligue et à la DTN de la FFB (lien vers les fichiers : https://drive.google.com/drive/folders/1xRruZ53ts0RhWFDEU468Qci_dsE12VxW).

Il repère en collaboration avec l'encadrement les jeunes pouvant faire l'objet d'une sélection en stage régional ou national.

Il participe à l'élaboration des conventions avec des établissements scolaires ou des organismes municipaux (voir les modèles sur le pavé [Formation du site FFB](#)).

Il recense les candidats à une formation initiale et continue (formation CFA, voir le [Portail de formation](#))

Il inscrit en ligne via le formulaire de demande de label les candidats à une prochaine formation d'animateur de club (CFA)

Il informe les membres du club des prochaines formations cfa proposées par la ligue

Il identifie les animateurs de clubs susceptibles de suivre la formation au Diplôme fédéral d'Initiateur de club (DFI).